



Mairie
Place de la République
08800 – MONTHERME
Tél : 03 24 53 00 09
Fax : 03 24 53 01 15
mairie.montherme@wanadoo.fr
Site internet :
<http://montherme.fr>

Ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi inclus,
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30,

Permanences d'un élu en mairie,
le mardi de 17 h à 18 h 30
le samedi de 10 h à 11 h
ou
sur rendez-vous en contactant le
n° 03 24 53 00 09
ou mairie.montherme@orange.fr

Ancienne école des Hauts-Buttés,
le premier samedi du mois,
de 10 h à 11 h :
M. B. SCHRUB

MONTHERME
Siège de la
Communauté de Communes
Meuse et Semoy
Regroupant
BOGNY-SUR-MEUSE
DEVILLE
JOIGNY SUR MEUSE
HAULME
HAUTES-RIVIERES
LAIFOUR
MONTHERME
THILAY
TOURNAVAUX

Directeur de publication : A. BERNARD

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

NOVEMBRE 2015

No 37

Sommaire :

Page 2 :
Mot du maire (suite)
Urbanisme Accessibilité
Urbanisme Instruction
Travaux Communaux et
Intercommunaux

Page 4 :
Accueils de loisirs 2015
Festival Mondiale des
Marionnettes
Etat civil

Page 3 :
Maison d'habitation
rue Doumer
ORAC
Information sur le souvenir
français

Page 5 :
Info - la vie associative

Guide Michelin
Fréquentation du port
de plaisance
CPAM - CCMS
Info déneigement

Page 6 :
La vie associative (suite)
Finances Publiques
La marine recrute
Le coin des lecteurs
Le coin des initiatives



Le mot du Maire

A la création de notre **Communauté de Commune de Meuse et de Semoy**, nous avons pris le pari de réussir à **travailler ensemble** à l'aménagement et au développement de notre **territoire commun**.

Les difficultés économiques locales et la prise en compte des particularités de chacun, nous ont conduits naturellement à travailler à l'**aménagement de notre territoire** tout en développant des **solidarités entre les villes et villages de notre communauté**.

Si l'on devait aussi résumer la politique mise en œuvre par l'ensemble des Maires et du Conseil Communautaire, elle se résumerait en deux points :

- Créer et développer prioritairement des équipements structurants à usage de nos populations et permettre un développement économique de nos Vallées.
- Maîtriser les charges de fonctionnement en mutualisant au maximum nos moyens en termes de personnels et de compétences.

Ce pari a été tenu et, sans fausse modestie, nous pouvons affirmer que, **collectivement** depuis 12 ans, notre Communauté de Communes est bien gérée dans l'intérêt de tous et de chacun.

La loi NOTRe* vient bouleverser ce bel agencement et nous impose, contre notre volonté, de fusionner avec une autre intercommunalité.

L'année 2016 sera donc une année difficile de négociation et de transition dans un environnement hostile que nous constatons et subissons mais ne souhaitons pas.

A croire que nos valeurs de volonté de développement commun, d'aménagement concerté du territoire et de solidarités apparaissent contagieuses aux yeux de certains pour inquiéter à ce point nos voisins.

Je tiens pourtant à vous assurer que vos élus communaux et intercommunaux continueront à travailler dans l'intérêt de notre territoire commun. Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite familiale et professionnelle pour l'année 2016.

A. BERNARD

MOT DU MAIRE (SUITE)

***Loi NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

- **Règle 1** : Pas de ComCom ayant une population inférieure à 15 000 habitants (sauf dérogation).

- **Dérogation** : Pour ne pas être impactée par la loi une comcom ayant une population inférieure à 15 000 habitants devra avoir une densité de population inférieure à un taux défini par rapport à une moyenne Nationale.

Conclusion : La Communauté de Communes Meuse et Semoy, 13 500 habitants, ayant une population inférieure au seuil fixé et une densité de population supérieure au taux requis se voit pénalisée pour avoir trop d'habitants d'un côté et pas assez de l'autre.

Conséquence : la CCMS si elle ne veut pas être démembrée, a donc l'obligation de fusionner avec une autre Communauté de Communes.

Si la fusion proposée par M. le Préfet avec Ardennes Rives de Meuse, n'est pas incohérente au sens du territoire, elle se heurte à un refus total de ses élus d'envisager de travailler avec nous.

En effet, la richesse économique de cette collectivité leur a permis d'adopter une façon de travailler totalement différente avec des valeurs qui semblent bien loin des nôtres.

Les régimes fiscaux seront difficilement harmonisables sans un impact négatif pour nos administrés et nos entreprises.

De plus, en intégrant une CC « riche » nous devrions nous enrichir. Cela ne sera pas le cas. Nous allons perdre les dotations de solidarité versées par l'Etat, sans contre partie.

Nous continuons cependant à travailler avec un bureau d'étude sur d'autres possibilités de fusion qu'il nous faudra alors présenter, en cas d'accord, à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

URBANISME- ACCESSIBILITE

Conformément à la loi, la ville de Monthermé, comme tout particulier artisan ou commerçant, a déposé son Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) auprès des services de l'Etat pour tous ses ERP (Etablissements Recevant du Public) et ses IOP (Installations Ouvertes au Public). La commission des travaux suivie par le Conseil Municipal a proposé une mise en conformité totale dans un délai de 6 ans pour environ 50 000 € par an.

Il appartient maintenant aux services de l'Etat de valider cet Ad'AP et ensuite à la Municipalité de réserver une part de ses investissements à ces travaux de mise en accessibilité de ses ERP et IOP. Bien entendu cette charge supplémentaire de travaux va devoir se faire à la place d'autres priorités dans un contexte de baisse des dotations budgétaires.

URBANISME - INSTRUCTION

A compter du 1^{er} Juillet 2015, l'instruction de tous les documents d'urbanisme incombe aux Communautés de Communes. Ce transfert de compétence a nécessité la création d'un « pôle urbanisme » au sein de la CCMS.

Afin de limiter cette charge de fonctionnement supplémentaire il a été décidé de mutualiser nos moyens en matière de poste. C'est ainsi que Monique Dubois de Monthermé et Aurélie Brulfert de Bogny/Meuse ont accepté de suivre les formations nécessaires afin de mettre en place ce service.

TRAVAUX COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Réfection corniche et toiture de l'école Rive-Gauche (1^{ère} tranche).

Aménagement du poste de relevage du Terne.

Réfection complète de deux classes dans l'école de la Longue-Haie.

Réfection, consolidation et peinture de la grille de l'école du Centre et installation de deux tableaux interactifs et ordinateurs.



Remplacement de la borne incendie rue E. Dolet. (régie)

Remplacement (50m) de canalisation d'eau dans le secteur de l'Épinette. (régie)

Route de Prüm, réfection d'une traversée de route par le remplacement d'un dalot (ancien réseau d'assainissement) par un tuyau PVC diamètre 300.

Bouchage nids de poules, réfection de voiries.

Aménagement bord de chaussée chemin de la Pilette.

Réfection maçonnerie et travaux de couverture église St. Léger.

Réfection de murs anciens en pierres : au jardin du presbytère , ainsi que rue de l'église.

Confortement du mur existant au cimetière de Monthermé avec reprise de maçonnerie.

Peinture des gardes corps donnant accès à la trans-semoysienne.

Accessibilité plateau d'évolution COSEC

Travaux d'aménagement du logement du boulanger de « la Ruche » et création d'un nouveau fournil et magasin.

Première tranche de la route de la Croix Labonne et trottoirs



Trans-semoysienne : aménagement des voiries. Enrobé en zone inondable et bi-couche ailleurs. Les panneaux d'information sont en passe d'être posés ainsi que les aménagements en mobiliers (barrières. etc...). Cet aménagement concrétise une volonté du Conseil Communautaire d'investir dans un équipement structurant à vocation touristique utile à ses habitants.

Réfection de la toiture des bâtiments du terrain de foot du crasier.

Engagements : clocher de l'église des Hauts-Buttés et accessibilité IOP et ERP.



MAISON D'HABITATION RUE DOUMER

Dans l'article « une affaire à suivre » de la LIM 36 nous informons la population d'un problème de mise en péril d'une habitation sise 4 impasse de la Mairie.

A la suite de la visite d'entreprises il est apparu que la maison mitoyenne présentait des désordres suffisamment importants justifiant également une nouvelle expertise. C'est ainsi que le maire a été contraint de prendre un nouvel arrêté de péril imminent après l'avis de l'expert mandaté par le Tribunal Administratif et celui de la DDT déclarant le logement insalubre.

Les Services Départementaux d'Architecture saisis ont pu constater les faits et ne s'opposent pas à une démolition de cet ensemble immobilier. La commune est donc dans l'attente de devis pour procéder à la démolition de ces bâtis, à charge pour elle d'en obtenir le remboursement auprès des propriétaires respectifs.



La ville de Monthermé a obtenu récemment une étoile dans le Guide Vert Michelin. Cette étoile classe notre commune comme destination « intéressante » dans la cotation du guide. Elle a pour objectif d'orienter les touristes vers des curiosités naturelles et culturelles d'une ville. C'est une distinction qui nous permet d'apparaître dans la nouvelle édition du guide et également sur le site. Cela va proposer à bon nombre de curieux la possibilité de s'intéresser à notre ville et ainsi motiver leur venue. Au-delà de l'aspect flatteur de ce prix c'est avant tout un outil supplémentaire favorisant encore un peu plus le développement touristique de notre territoire.



ORAC du Syndicat Mixte du Pays des Vallées de Meuse et Semoy

L'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) vise à soutenir le maintien et le développement des entreprises artisanales et commerciales sur les territoires du Pays des Vallées de Meuse et Semoy. C'est une action du Contrat de Développement Territorial, accordé par la Région Champagne-Ardenne.

Éligibilité : seules les petites entreprises (TPE) commerciales et artisanales existants depuis plus de 6 mois et dont le chiffre d'affaire est inférieur à 1 million d'euros, sont éligibles.

Aides individuelles : Comprise entre 1000 à 15000 €, elles sont destinées à accompagner financièrement les artisans ou les commerçants dans leurs investissements.

Cette aide permet de bénéficier d'une subvention de 20% sur le montant HT des investissements éligibles, compris entre 5000€ HT et 75000€ HT, ou **30 %, si les investissements à réaliser portent sur une mise en conformité aux normes d'accessibilité (sous conditions).**

Les porteurs de projet ne doivent donc pas attendre le dernier moment pour déposer une demande de subvention. En effet, les dossiers sont montés sur devis, et donc il est nécessaire de le finaliser avant que l'investissement soit réalisé.

FREQUENTATION DU PORT DE PLAISANCE

Cette année c'est environ 3700 camping - cars et 580 bateaux qui ont fait étape à Monthermé. C'est donc plus de 8000 personnes qui ont découvert nos belles vallées, participant ainsi à son activité économique.



CPAM-CCMS

Depuis début octobre l'accueil des assurés sociaux par les services de la CPAM se fait dans une salle de permanence de la Mairie. En effet le règlement interne à la CPAM, pour des raisons de sécurité, interdit à un agent d'être seul dans un bâtiment pour y recevoir du public. Début janvier, les services de la CCMS, à l'étroit dans leurs bureaux rue E. Dolet, vont investir le bâtiment de « la Ménagère » permettant ainsi à la CPAM de retrouver son bureau et aux assurés sociaux leurs habitudes rue Pasteur.

INFORMATION SUR « LE SOUVENIR FRANÇAIS »

« Le Souvenir Français » est une association reconnue d'Utilité Publique.

Son rôle est d'assurer la transmission du « Devoir de Mémoire auprès des générations », remettre en état les tombes des soldats « Morts pour la France », d'intervenir au près des établissements scolaires en participant au financement de voyages dans les lieux de mémoire et proposer des conférences sur ce même thème. Une quête nationale a lieu chaque année à l'entrée des « Cimetières et lieux publics ». Les citoyens de tous âges peuvent adhérer au Souvenir Français. Les dons sont également les bienvenus.

Pour plus d'informations :

- Mr MOUTOIR Michel 22, rue des Pâquis
08800 THILAY moutoir.michel@orange.fr 0324328336
- Mr PUISEUX Roger 11, rue Camille Desmoulins
08120 BOGNY SUR MEUSE 0324326606

INFO DENEIGEMENT



Le Conseil Départemental nous informe qu'à partir du 1^{er} décembre et jusqu'au 1^{er} mars et en tout état de cause en cas d'intempéries hivernales, l'ensemble des communes ardennaises seront dorénavant déneigées en même temps, grâce à une nouvelle organisation qui va améliorer la qualité du service rendu aux Ardennais

Les axes les plus fréquentés seront déneigés par les équipes du Département. Parallèlement le Conseil Départemental a décidé de confier le déneigement des routes secondaires, celles qui desservent les villages, à des prestataires extérieurs.

De cette manière, les routes ardennaises seront déneigées en même temps, pour des conditions de circulation égales pour tous.

Pour plus d'informations sur les conditions de circulation, consulter le site internet du Conseil Départemental :

www.cd08.fr

ACCUEILS DE LOISIRS 2015

L'ALSH du mois de juillet a accueilli 118 enfants sur le centre d'hébergement des Ecaillettes. Une équipe de 18 animateurs sous la direction de David Léonard a proposé un grand nombre d'activités ponctuées de plusieurs sorties comme la piscine, l'escalade, l'équitation, le canoë, les voyages, etc...

L'ensemble des jeunes ont également participé à un défilé dans les rues de Monthermé où la couleur et le thème du carnaval était de mise. Pour finir le séjour les enfants se sont produits devant leurs proches en participant au traditionnel spectacle de fin de centre.



ATELIERS VACANCES D'HALLOWEEN

Les ateliers vacances d'octobre ont rencontré un vif succès en accueillant une cinquantaine d'enfants âgés de 4 à 12 ans. La plupart des animations se sont déroulées dans l'ancienne Ecole Rive Gauche où les jeunes ont pris plaisir dans les activités proposées par l'équipe d'animation (cuisine, bricolage, badminton, tennis de table, football,...) sans oublier Monsieur Georges Beupère toujours fidèle pour faire découvrir l'athlétisme aux enfants.

Les ateliers se sont terminés par un défilé sur le thème d'halloween dans les rues de Monthermé où les commerçants ont fait preuve d'une grande générosité en offrant de nombreuses friandises aux gentils petits monstres d'un jour.



FESTIVAL MONDIAL DES THEATRES DE MARIONNETTES

Cette année encore, la ville a offert plusieurs spectacles de marionnettes gratuits aux habitants et aux enfants des écoles

Le 20 septembre : Magalie Chouinard est venue du Québec présenter sur le port de plaisance « la Dame Blanche », le 22 septembre : la salle Jacques Brel a accueilli les élèves des classes de maternelles pour un spectacle italien : All'improvviso. Le 25 septembre en matinée : la compagnie française « la boîte à trucs » a joué pour les élèves de classes primaires : Gris et Vert Azur. Le 25 septembre en soirée : le public a pu applaudir « le canard de Zanzibar » de la compagnie belge « les Chemins de Terre ».

Suite à la signature d'une convention avec la direction du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, la gratuité des locaux des Ecaillettes aux festivaliers a été accordée en échange de spectacles (sauf charges de nettoyage et de restauration) les troupes de marionnettes de culture et de nationalité différentes (Russes, Italiennes, Slovènes, Belges, Polonaises etc...) apportent un intérêt culturel supplémentaire à ce festival et contribuent à l'animation de la Commune.

Rendez-vous en 2017 pour le prochain festival.



Etat civil du 09/05/2015 au 25/11/2015

Ces listes sont publiées avec l'assentiment des personnes intéressées ou de leurs responsables légaux

Naissances

PEREIRA Léa	23 juin
BARCQ Romane Geneviève Nicole	21 juillet
GUERIN Valentin Guy Marcel	4 août
HOLDERBAUM Ezéchiel Ruben	24 août
MALICET Erine Aline Laetitia	25 août
BIGORGNE Shannon Ophélie Samantha	3 septembre
PELTRIAUX Maxime Patrick Pierre	12 septembre
BARTIAUX Eloïse	28 septembre
MONTEBRAN Emma Martine Dominique	12 octobre
LAMART Tom Hervé Hubert	06 novembre
LAROCHE Anthony Lionel Jean-Marie	17 novembre
HOLDERBAUM Ruben	18 novembre

Mariages

DOMELIER Aurélien et BIVROY Anne-Sophie Andrée Valérie	6 juin
PRZYBYLA Peter Marc et BAGNAROL Marie Gilberte Michelle	13 juin
DIDIER Sébastien Stevens François et IURETIG Sabrina	25 juillet
URICH Romain Jean-Claude Michel et BORCA Corinne	22 août
CZAJOWSKI Morgan et GHAZI Lydia	22 août
PIERRE Stéphane Franck et POCQUET Sandra Simone Yolande	5 septembre
SANTANGELO Jacky Léon Pierre et BOREK Emilie Murielle	19 septembre
BIGORGNE Michaël Pascal Georges Et JONET Véronique Angélique	17 octobre
LENOIR Jonathan et ROUSSEAU Aurélie Sylvie	21 novembre

Décès

QUETILLOT Gisèle (88 ans) veuve MALICET	28 mai
TOCCO Rosina (84 ans) veuve SERRAU	31 mai
JACQUEMART Yves (87 ans)	28 juin
LOISELLE Lisette (62 ans) veuve HISS	6 juillet
VENTURINI Pierre (80 ans) époux THIBAUX	14 juillet
DULAUROY Louis (90 ans) veuf SUQUART	27 juillet
JUAN Albert (65 ans)	29 juillet
RADELET Jean (87 ans) veuf NICAISE	2 août
DA SILVA Olivier (40 ans) époux COUPAYE	19 août
LOPEZ LUNA Angeles (89 ans) veuve RAMIREZ YUSTE	26 août
MOUTON Gilberte (85 ans) veuve BOURTEMBOURG	6 septembre
MILLOT Marie (90 ans) veuve ABDESLEM	8 septembre
FOCHESATO André (80 ans) époux BIGOT	10 septembre
MAGOT Huguette (85 ans) veuve BARRE	16 septembre
GERVAISE Raymond (70 ans) époux MARTINET	17 septembre
LEMAN Alain (57 ans)	21 septembre
MALHEY Pierrette (79 ans) veuve GARDELLIN	2 octobre
LAMBERT Bernard (89 ans) veuf VIGNERESSE	5 octobre
DELOBEL Bernadette (82 ans) veuve GODARD	18 octobre
MAILLARD Eliane (82 ans) veuve ROCHES	20 octobre
FRANGUEVILLE Marie Thérèse Irma (96 ans)	11 novembre
RENNER Gilbert François (60 ans)	12 novembre
COCHINARD François Michel (67 ans)	14 novembre

HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie Municipale a reçu pour son concert d'automne son homologue de Bogny sur Meuse : Les Amis Réunis.

L'une après l'autre, elles ont proposé un programme remarquable et varié : musique classique, musique de films et de chansons à succès, de séries télévisées,...

Pour clôturer cet après-midi les deux formations se sont réunies et ont ensemble interprété plusieurs séries d'arrangements musicaux .

Cette prestation de qualité a enthousiasmé le nombreux public qui a ovationné les musiciens.



LE COCHONET BARAQUIN

De fin mars à fin octobre le COCHONET BARAQUIN a organisé 37 concours avec une fréquentation moyenne de 80 joueurs. Durant cette saison, 2 records sont tombés : les petits concours à la mêlée tournante en 4 tours avec 104 joueurs le 20 avril et les concours en équipes formées avec 202 joueurs le 19 août.

L'équipe de bénévoles a dû retrousser les manches pour se montrer à la hauteur de la tâche et réussir à satisfaire l'ensemble des compétiteurs que ce soit dans l'organisation ou à la buvette-restauration.

Depuis quelques années, le comité des Ardennes de Pétanque confie à l'association une journée du championnat départemental par équipes de club, ce fut encore le cas dimanche 30 août pour les divisions 1 et 2.

Une belle saison 2015 où près de 3000 joueurs ont fréquenté le boulodrome.



VILLE FLEURIE

Cette année, le Jury Départemental est passé début juillet afin de vérifier si la politique de fleurissement de notre cité est toujours à la hauteur de ses 2 fleurs régionales.

Accueilli par le Maire et la commission de l'environnement, l'équipe Départementale a pu visiter notre ville, son fleurissement, ses installations et ses équipements sous un soleil radieux.

Les membres du jury connaissant peu la vallée de la Meuse ont particulièrement apprécié cette visite de la « perle des Ardennes », de son patrimoine et ont pu vérifier la part apportée par les particuliers dans le fleurissement de la ville.

La ville a été confortée dans ses deux fleurs régionales et a reçu un prix en bon d'achat.



Le mardi 3 Novembre, la Municipalité a tenu, au cours d'une réunion conviviale, à rencontrer et remercier les personnes qui se sont inscrites cette année comme participants au fleurissement de la ville.

Une photo de leur habitation ainsi qu'un bon d'achat leur a été remis en remerciement de leur engagement à embellir la cité.



TENNIS DE TABLE

A la demande des dirigeants et adhérents du club de tennis de table, avec l'accord et le soutien de la Municipalité, le 5 Septembre 2015, a eu lieu l'inauguration de la salle Jean-Marie INGELS, dans les anciens locaux de la maternelle école Rive gauche.

C'est en présence de son épouse Régine, de ses enfants, Sandrine et Stéphane, du Député Léonard, du Maire, des adjoints et Conseillers Municipaux, du Président Jean-Marie Willig successeur et de nombreux amis que la plaque « salle Jean-Marie INGELS » Président fondateur du club dès 1978 a été dévoilée. C'est avec beaucoup d'émotion que la mémoire et l'engagement de Jean-Marie au sein du club ont été évoqué par le Maire, Sandrine et Stéphane.

« Personnage gentil et discret, certes, mais également doté d'une volonté à toute épreuve et de beaucoup de ténacité il fut décoré de la médaille de la Jeunesse et des Sports. Cette distinction officielle, reconnaissance de l'Etat, lui fut décernée compte tenu de son engagement à faire vivre son sport »



INFO - VIE ASSOCIATIVE (Suite)

LE LOCAL CLUB

Vincent Pihet, Président de la section athlétisme peut se féliciter de la bonne santé de son club et des performances réalisées par les athlètes.

A noter, les bons résultats des jeunes au niveau Départemental et Régional (Agathe Hubert, Claire Pihet, Remy Guillemain, Maxime Plantegenet, Clémence Avril, Alexandre Hubert et Louison Plantegenet).

Le local club c'est aussi l'organisation de plusieurs temps forts sur le territoire de la CCMS :

- L'organisation de la journée pédestre du 1er mai rassemblant une cinquantaine d'enfants et plus de 300 adultes aux « crêtes baraquines » sur Monthermé
- L'organisation du championnat départemental de cross sur Les Hautes Rivières.
- La participation à différents challenges et compétitions sur routes et sur piste, sans oublier la traditionnelle brocante du « Vieux Monthermé ».

Félicitation également à Eric Joly, médaillé d'or aux nationaux vétérans en salle sur 3000 mètres. Grâce à son bilan 2015 il décroche une sélection en équipe de France.



EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

Le week-end du 3 Octobre, la SHNA (Société d'Histoire Naturelle des Ardennes) a organisé sa traditionnelle exposition de champignons à la salle des fêtes de Monthermé.

Dès le samedi 2/10 une sortie mycologique, labellisée PNR, encadrée par les bénévoles de la SHNA a été organisée sur le Roc de la Tour pour collecter les champignons. Le dimanche 3/10 l'exposition a été ouverte au public ainsi que le lundi 4 à destination des scolaires.

Cela a été l'occasion pour JP Pénisson, Président de la SHNA, d'endosser à nouveau son costume de professeur de biologie en présence des enfants du périscolaire.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

La Commune se fait le relais de la Direction Générale des Finances Publiques afin de vous informer des évolutions et de la modernisation en terme de déclaration fiscale. A présent, chaque contribuable a la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable, à savoir :

- Son **impôt sur le revenu**, ainsi que ses taxes **d'habitation et foncières** avec le site « impots.gouv.fr » et l'appli smartphone « impots.gouv » (possibilité également d'opter pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance) ;
- Ses **amendes** avec le site « amendes.gouv.fr » et l'appli « Amendes.gouv » ;
- Ses **produits locaux** avec « tipi.budget.gouv.fr » ;
- Ses **timbres passeport** avec « timbres.impôts.gouv.fr »



La marine nationale recrute :
Pour tous renseignements, un conseiller en recrutement de la marine vous accueillera au bureau Marine du CIRFA de Reims (7 boulevard Desaubert - Reims - 03.51.42.41.00).
Site internet www.ETREMARIN.FR
FACEBOOK : cirfa.reims@marine.defense.gouv.fr

LE COIN DES LECTEURS

« Et faire taire les murmures du Roc » :

Le 18 Septembre 2015, la CCMS participait au lancement du livre « Et faire taire les murmures du Roc » de Philippe DIDIER aux éditions Border Line.

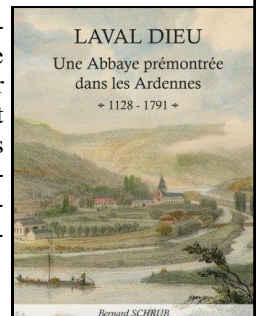
L'auteur a situé son roman dans les Ardennes, plus précisément à Monthermé la ville où il a passé son enfance, à la confluence de la Meuse et de la Semoy, une terre marquée par les contes et légendes, aux pieds du Roc de la Tour, et au cœur des mystères de la forêt.

www.editionsborderline.com



LAVAL DIEU « une Abbaye prémontrée dans les Ardennes, 1128-1791 »

Bernard Schrub nous propose de découvrir l'Histoire de cette ancienne Abbaye à travers des documents d'archives pour la plupart non publiés à ce jour, fruit d'un travail de recherches de plusieurs années. Ce livre est publié avec le soutien du CREHLOM, on peut se le procurer à l'Office de Tourisme et à la Librairie de Betty Didier à Monthermé.



LE COIN DES INITIATIVES

Nous souhaitons la bienvenue à trois nouvelles entreprises sur notre communes :

Stéphane HUBERT
06 26 72 15 37



EXPERTIMMO

78 rue pasteur
08800 MONTHERME

www.expert-immo08.com
expert-immo08@orange.fr



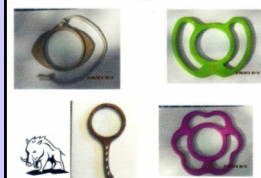
ENTREPRISE
SURY Sylvain

Maçonnerie - Carrelage
Tél : 06 27 63 56 81

8, rue du Lieutenant Barbaste
08800 Monthermé

Siret : 409 335 767 00029

une invention brevetée française
PEDAGOGIQUE



la loupe de loin

J.P.G



4 rue de la lyre
08800 monthermé

09.81.22.63.95

laloupedeloin@hotmail.com